



# Adhésion 2024 - 2025

## Coordonnées

Nom :

Prénom :

Nom parents (si différent) :

Né le :

Adresse :

CP :

Ville :

Tel Domicile :

Tel Mobile (mère) :

Mail :

Tel Mobile (père) :

Photo

Obligatoire

L'adhésion au club Oppidum Bike, OBLIGATOIRE et renouvelable par année scolaire, impose le respect du code de la route, de l'environnement, l'obligation du port du casque et des gants intégraux pour la pratique du VTT et de se conformer aux instructions données par les éducateurs.

La signature, par les parents de mineurs de ce formulaire d'adhésion est une autorisation pour leur enfant à la pratique du VTT avec le club Oppidum Bike.

L'école de VTT a lieu tous les samedis, hors vacances scolaires (selon le calendrier disponible sur le site du club (<http://www.oppidumbike.fr/agenda>)). Les sorties s'effectuant sur d'autres communes proches, il sera demandé aux parents d'accompagner dans tous les cas leurs enfants jusqu'au point de rendez-vous fixé à l'avance par les éducateurs. Pendant les vacances, des stages payants peuvent être organisés.

L'association a souscrit à une assurance en responsabilité civile et ne saurait répondre d'éventuels dommages physiques, physiologiques et psychologiques immédiats ou futurs liés à la pratique du vélo. Les dommages matériels ne sont pas couverts. Chaque adhérent reste responsable de son matériel.

Pour toute sortie du club il faut avoir impérativement : Un vélo en parfait état de marche, une chambre à air, un casque, des gants intégraux, un sac à eau (ou bidon) et être à jour de sa cotisation et licence. Un nécessaire de réparation est des barres de céréales sont recommandés. Porter la tenue adéquate (ni trop chaude, ni trop froide et vêtement de pluie si menace) ainsi que le maillot du club,

Le site oppidumbike.fr ainsi que les réseaux sociaux affiliés (facebook, discord...) sont les supports privilégiés pour l'échange d'informations entre tous les adhérents. Pensez à la consulter régulièrement pour connaître entre autre les dates des événements concernant le club.

Lors d'une première inscription au club, le certificat médical est obligatoire et doit être fourni au club. Pour un renouvellement de licence, seul le questionnaire médical est demandé ainsi qu'un certificat médical de moins de 5 ans.



# Adhésion 2024 - 2025

<b><u>Ecole VTT Enfants</u></b>	<b>150 €</b>	<b>Total : ..... €</b>
Licence FF Vélo comprise (moins de 18 ans). Paiement en une fois		
<b><u>Ecole VTT Enfants (PASS'SPORT)</u></b>	<b>100 €</b>	<b>Total : ..... €</b>
Licence FF Velo comprise (moins de 18 ans). Paiement en une fois (sur présentation du justificatif du Ministère de la Jeunesse et des Sports)		
<b><u>Adhésion FF Vélo Adultes</u></b>	<b>80 €</b>	<b>Total : ..... €</b>
Licence FF Vélo (plus de 18 ans) petit braquet incluse.		

## Autorisation Parentale

Je soussigné .....

Demeurant .....

Téléphone Personnel ..... Téléphone Mobile .....

Autorise le( la) licencié (e) .....

- A pratiquer les activités prévues au programme de l'Oppidum Bike (club, inter club, Codep, Ligue, Fédération) lors de séjours, de regroupements, lorsque ceux-ci sont organisés, encadrés et placés sous la responsabilité de l'Oppidum Bike (club, inter club, Codep, Ligue, Fédération).

- A être éventuellement photographié (e) ou filmé (e) dans le cadre strict des activités organisées par l'Oppidum Bike (club, inter club, Codep, Ligue, Fédération). Ces photos ou films pourront être publiés dans les différentes revues fédérales ou sur le site internet du Club (y compris Facebook, Discord, Instagram).

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à signaler toute modification que je souhaiterais voir apporter concernant les points ci-dessus.

Fait à ..... Le .....

Signature (s) :